

N/REF : 2/10/2024 15H00 C:263590 I:34817
V/REF : CH-BLB-CH164-1342017
V/Email reçu le Mercredi 02/10/2024 a 15H00

DEMATHIEU BARD
BATIMENT SUD EST
16 RUE DU 8 MAI 1945
69100 VILLEURBANNE

IMMEUBLE : 90-100 F.ESCLANGON
90-100 RUE FELIX ESCLANGON
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 10 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 90-100 ESCLANGON - BASE VIE
CONTACT 06 30 84 71 92
MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE TOILETTE
Donneur d'ordre : M. R. GUILLAUD-SAUMUR

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 02/10/2024 A 15H00
INTERVENTION DEPUIS LA BASE VIE
DEBOUCHAGE DE L'HORIZONTALE DEPUIS TROU CRÉÉ DERRIERE LES BUNGALOWS
DEBOUCHAGE MÉCANIQUE DE L'ÉVACUATION URINOIR

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90

TOTAL H.T.	176,90
T.V.A. a 20,00%	35,38
TOTAL T.T.C.En EURO	212,28

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN